



# **TOUS ENSEMBLE Le 19 Mars, Pour l'augmentation des salaires et contre l'austérité.**

Mars 2024

La CGT Fonction publique et la **CGT du CHU** de Clermont-Ferrand appellent les agents, fonctionnaires comme non-titulaires, les retraités des trois versants de la Fonction publique à se mettre en grève massivement le 19 mars et à manifester, pour l'augmentation du point d'indice et contre les rémunérations au mérite ainsi que pour les droits des femmes et contre les discriminations.

Les gouvernements successifs n'ont pas répondu aux attentes salariales, préférant instaurer des primes pour apaiser les tensions croissantes. Mais cela a pour conséquence directe de créer de grandes disparités entre les agents et de diviser les revendications... Cette politique s'inscrit dans la volonté gouvernementale de casse des services publics et de nos statuts, l'impact sur nos pensions de retraite y est considérable !

Pourtant le Ministre GUERINI ne souhaite aucune mesure salariale de revalorisation des salaires dans la fonction publique.

## **L'ANNEE 2024 RISQUE D'ETRE UNE ANNEE BLANCHE POUR LE POINT D'INDICE ! UNE NOUVELLE ANNEE NOIRE POUR LE POUVOIR D'ACHAT !**

Par manque de revalorisation, un tassement des grilles indiciaires s'est opéré au cours des 40 dernières années :

- En 1980, un agent en catégorie C commençait à 9% au-dessus du SMIC, un agent en catégorie B à 30% au-dessus du SMIC et un agent en catégorie A à 60%.
  - Aujourd'hui, les deux premières catégories sont poussées par le SMIC alors que la dernière est tombée à seulement 11% au-dessus du SMIC.
- A ces tassements de grilles indiciaires s'ajoutent les pertes d'ancienneté dû au reclassement du Ségur, les écarts entre début et fin de carrière doivent aussi être revues de toute urgence !

### **LA CGT revendique :**

- Des déroulements de carrière linéaire avec le doublement du salaire sur l'ensemble de celle-ci !
- Une hausse des salaires et rattrapage de la perte due à l'inflation des dernières années, par la hausse du point indiciaire à 6€ (contre 4.92€ actuellement), l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation
- L'intégration de toutes les primes dans le traitement de base.
- Titulariser tous les contractuels de la F.P.H...

**Le syndicat CGT du CHU  
appelle tous les salariés à se mobiliser le :  
Manifestation  
MARDI 19 MARS, 10h00 départ  
Clermont Auvergne Métropole  
Av. de l'Union Soviétique  
CLERMONT-FERRAND**

# NON À LA REMUNÉRATION AU MÉRITE ! OUI À UNE AUGMENTATION CONSÉQUENTE DU POINT D'INDICE !

La future loi Fonction Publique doit accroître encore plus les rémunérations versées selon le supposé mérite des un-e-s et des autres.

*Travailler, ce n'est pas seulement produire ou fabriquer, ce n'est pas seulement transformer le monde, c'est se transformer soi-même et, dans le meilleur des cas, se développer soi-même, construire sa santé et son identité (Dejours, 1998).*



*Le mérite est attribué à une personne qu'un supérieur a désigné digne d'estime, d'éloge, afin qu'il obtienne une récompense au détriment d'une autre et d'un collectif selon l'idéologie dominante.*

Un tel projet est discriminatoire et pernicieux.

Discriminatoire car la soi-disant récompense de la méritocratie s'effectuera à partir de primes individuelles attribuées à partir de critères aléatoires et modulées au bon vouloir de la hiérarchie.

Pernicieux car une minorité sera « récompensée » au détriment de la majorité, à partir de critères le plus souvent subjectifs, quantitatifs et contraires aux missions publiques.

Dans tous les services, la rémunération dite au mérite aura comme conséquences :

→ **Une Perte de sens au travail.**  
*Le montant variable du salaire nous obligerait à nous focaliser sur les objectifs donnés au risque de nous éloigner de nos valeurs et de notre professionnalisme.*

→ **Une mise en concurrence avec soi-même, avec ses collègues et une remise en cause de la confiance entre les agents et les services, entre les agents et leurs supérieurs**

→ **Des pressions et une frustration chez les agents qui se sentiront lésés ou injustement évalués.**

UNE PRIME ET UNE MÉDAILLE  
POUR LE PERSONNEL SOIGNANT



La méritocratie est en contradiction avec la culture propre au service public qui repose sur des valeurs d'égalité, de neutralité et d'intérêt général.

Faire des primes individuelles un élément majeur de la rémunération conduirait rapidement à l'explosion du statut de la fonction publique issu de la libération et renforcé en 1983 et 1986.

Le mérite au sens du gouvernement c'est :

→ **la fin des vraies augmentations de salaire pour toutes et tous et la casse du statut des fonctionnaires !**

→ **des primes aléatoires par nature et non prises en compte dans le calcul de la retraite**

→ **le passage de l'ère de la transformation de soi par le travail à la destruction de soi par le travail,**

→ **la fin du collectif de travail !**

## LE 19 MARS 2024, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !!!



- Pour l'augmentation immédiate du point d'indice de 6 €
- Pour l'égalité salariale, pour la reconnaissance des qualifications, pour de vrais déroulement de carrière.



Cgt du CHU : GM/CMP : 51.864 ; 51.865  
Estaing : 50.400 ; L. Michel : 50.803  
cgt@chu-clermontferrand.fr